

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4ÈME REUNION DE 2018

Séance du 17 octobre 2018

CD20181017_3

id. 4181

L'an deux mille dix huit, le 17 octobre, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
DÉCISION MODIFICATIVE DE 2018**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le projet de décision modificative du centre départemental de l'enfance et de la famille, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à 1 455 200,40 €.

Le détail des diverses opérations se trouve ci-après :

A - DEPENSES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 003	Excédent prévisionnel d'investissement.....	30 152,40 €
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	
Compte 2031	Frais d'études.....	77 000 €
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles.....	2 000 €
Restes à réaliser compte 2031	Frais d'études.....	143 000 €
Restes à réaliser compte 205	Concessions et droits similaires.....	19 000 €
Restes à réaliser compte 212	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure.....	3 000 €
Restes à réaliser compte 2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions.....	109 000 €
Restes à réaliser compte 2145	Constructions sur sol d'autrui, installations générales, agencements, aménagements.....	6 000 €
Restes à réaliser compte 2154	Matériel et outillage.....	17 500 €
Restes à réaliser compte 2181	Installations générales, agencements, aménagements divers.....	11 000 €
Restes à réaliser compte 2182	Matériel de transport.....	11 500 €
Restes à réaliser compte 2183	Matériel de bureau et matériel informatique.....	6 000 €
Restes à réaliser compte 2184	Mobilier.....	7 700 €
Restes à réaliser compte 2188	Autres immobilisations corporelles.....	4 000 €
Restes à réaliser compte 2312	Terrains, agencements et aménagements de terrains.....	112 000 €
Restes à réaliser compte 2313	Constructions sur sol propre.....	800 000 €

Restes à réaliser compte 2315 Installations, matériel et outillage techniques.....	111 000 €
Restes à réaliser compte 2318 Autres immobilisations corporelles.....	3 000 €
Total des restes à réaliser.....	1 363 700 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 472 852,40 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

<u>Compte 60</u>	<u>Achats et variation des stocks</u>	
Comptes 6061	Fournitures non stockables.....	4 000 €
Comptes 6062	Fournitures non stockées.....	-3 800 €
Compte 6066	Fournitures médicales.....	-200 €
Compte 6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures.....	-200 €
<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	
Comptes 625	Déplacements, missions et réceptions.....	2 000 €
Comptes 626	Frais postaux et frais de télécommunications.....	1 500 €
Comptes 628	Divers.....	-300 €
	Sous-total des dépenses du groupe I.....	3 000 €

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

<u>Compte 62</u>	<u>Autres services extérieurs</u>	
Compte 6215	Personnel affecté à l'établissement.....	7 000 €
<u>Comptes 64</u>	<u>Charges de personnel</u>	9 000 €
	Sous-total des dépenses du groupe II.....	16 000 €

GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure

Comptes 61 Services extérieurs

Compte 614	Charges locatives et de copropriété.....	1 500 €
Compte 61528	Autres.....	1 200 €

Comptes 67 Charges exceptionnelles

Compte 673	Titres annulés sur exercices antérieurs.....	708 €
------------	--	-------

Sous-total des dépenses du groupe III.....	3 408 €
--	---------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 22 408 €

TOTAL DES DEPENSES..... 1 495 260,40 €

B - RECETTES

- SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 001</u>	<u>Résultat d'investissement 2016 reporté.....</u>	399 450,40 €
-------------------	--	--------------

CHAPITRE 10 Apports, dotations et réserves

Compte 10222	FCTVA.....	19 385 €
Compte 10682	Excédents affectés à l'investissement.....	60 000 €
	Sous-total des recettes du chapitre 10.....	79 385 €

Restes à réaliser compte 1641	Emprunts en euros.....	1 000 000 €
-------------------------------	------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 478 835,40 €

- SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE II : Autres produits relatifs à l'exploitation

<u>Compte 002</u>	<u>Résultat de fonctionnement reporté.....</u>	15 000 €
<u>Compte 74</u>	<u>Subventions d'exploitation et participations</u>	
Compte 744	F.C.T.V.A.	1 425 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		16 425 €
TOTAL DES RECETTES.....		1 495 260,40 €

La reprise des restes à réaliser en investissement ainsi que les nouvelles inscriptions proposées en décision modificative concernent principalement la construction du nouveau bâtiment du siège du CDEF Rue Jeanne d'Arc à Montauban. Ce projet sera en partie financé par un emprunt de 1 million d'euros contractualisé sur 20 ans à taux fixe de 1,4 %.

La maîtrise d'œuvre est évaluée à 214 714,76 € TTC ; la consultation pour les travaux sera lancée dernier trimestre pour un démarrage de chantier début 2019.

Les divers ajustements sur la section de fonctionnement ne nécessitent pas l'augmentation de la participation du Département au titre de 2018, qui reste fixée à 1 719 065,01 €.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu l'avis de la commission de surveillance du CDEF,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la décision modificative du centre départemental de l'enfance et de la famille pour 2018 qui s'équilibre en mouvements réels à 1 495 260,40 € ;
- Approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2017 d'un montant de 118 651,11 € répartie comme suit selon les directives de l'ARS :
 - 15 000 € pour la réduction de charges d'exploitation (compte 002 - excédent de la section de fonctionnement reporté);
 - 60 000 € pour financer des dépenses d'investissement (compte 10682 – excédent affecté à l'investissement) ;
 - 43 651,11 € qui seront affectés sur l'exercice 2019 ;
- Approuve la reprise du résultat d'investissement 2017 d'un montant de 399 450,40 € à la même section (compte 001 – excédent de la section d'investissement reporté).

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC